

**Allocution de M. Jean-Jacques DE DARDEL  
Ministre Représentant personnel à la Francophonie du Président de la  
Confédération helvétique**

Monsieur le Conseiller d'État,  
Monsieur le Président,  
Excellence, Mesdames, Messieurs,

C'est un bel honneur pour moi que de pouvoir vous transmettre les vœux et les salutations du vice-président de la Confédération, le Conseiller fédéral Flavio Cotti, chef du Département fédéral des Affaires étrangères, au début des travaux de la Biennale de la langue française que nous ouvrons à présent à Neuchâtel, dans ce château chargé d'histoire. M. Cotti entendait initialement venir lui-même vous saluer. Le programme très chargé de la Présidence l'en a malheureusement empêché mais il m'a prié de vous transmettre des pensées sincères de bienvenue en Suisse.

En formulant en son nom ces vœux, je veux aussi vous dire tout l'intérêt que la Suisse officielle porte à cette réunion et à la substance des travaux de la Biennale. Ils ajoutent à la portée de la collaboration francophone une collaboration dans laquelle la Suisse s'engage avec toujours plus de vigueur. Nous avons en effet participé, depuis leurs débuts, aux Sommets de la Francophonie, et nous avons rejoint plus récemment les rangs de l'Agence de coopération culturelle et technique, l'ACCT, ce principal opérateur de la Francophonie, dont nous sommes désormais le quatrième contributeur. Mais cet engagement au niveau intergouvernemental ne nous a jamais fait perdre de vue tout ce que la Francophonie doit à l'enthousiasme, au labeur et aux convictions des membres d'associations savantes et privées qui, depuis des décennies, tonifient le lien francophone. La Biennale de la langue française en est une des plus éminentes, et c'est avec chaleur que je veux lui rendre un hommage appuyé.

En choisissant de venir en Suisse, vous êtes venus à la rencontre d'une des rares régions où la langue française progresse dans les statistiques, puisque, selon les derniers recensements, le français est notre seule langue nationale dont la part relative se soit accrue. Mais, au-delà des proportions de nos différentes langues maternelles, je me dois de souligner que le français a

droit de cité dans l'ensemble de notre pays, et que c'est bien la Suisse entière qui se reconnaît dans la Francophonie. M. Flavio Cotti lui-même illustre fort bien ce fait puisque, italoophone de naissance, il maîtrise aussi bien l'allemand que le français.

Acceptez aussi qu'en tant que Neuchâtelois je souligne qu'en choisissant plus particulièrement la cité de Neuchâtel comme lieu de vos dix-septièmes assises, vous êtes venus dans un haut lieu de confluence entre cultures affirmées : Neuchâtel, pays suisse marqué par ses liens avec les maisons d'Orange, de Nemours ou de Prusse, et d'autres encore, doit l'essentiel de son histoire au fait de s'être trouvé à la croisée de chemins entre influences fortes que la principauté a su maîtriser sans perdre son identité. Patrie d'éminents intellectuels, juristes, écrivains et éditeurs, Neuchâtel a longtemps eu la réputation, en terre alémanique surtout, d'avoir donné « le meilleur français de Suisse ». Certes, tous les Romands ne partagent pas cette conviction, mais je peux me féliciter du clin d'œil que vous faites aujourd'hui au parler neuchâtelois, en consacrant ici vos journées à l'analyse et à l'illustration de l'excellence de la langue française à travers le monde.

Je souhaite donc à vos travaux de se dérouler dans une atmosphère aussi sereine et lumineuse que celle du paysage lacustre qui nous entoure.